

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À FATOU SYLLA, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION POPULAIRE

Née avec l'instruction publique au 19^{ème} siècle, et dans le sillage des mouvements ouvriéristes, syndicalistes et associatifs, l'éducation populaire a constitué un objet politique permettant l'accès à l'éducation et à la culture. Malgré des tentatives de relance successives lors du Front populaire, puis à la Libération, elle est depuis restée un angle mort des politiques publiques, peu à peu déléguée au monde associatif, notamment par l'intermédiaire des MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture).

Sa définition demeure d'ailleurs incertaine. A l'origine, elle est évoquée par Condorcet dans son plan d'instruction de 1792, défendant l'idée que l'instruction ne s'arrête pas à la fin de la scolarité, mais qu'elle « *doit assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles* ». Cela rejoint la notation d'éducation permanente. Ainsi, les acteurs s'accordent à la définir comme l'outil pour permettre à chacun·e de se donner les moyens de comprendre le monde pour agir en tant que citoyen et pouvoir le transformer.

L'éducation populaire est donc avant tout un outil politique se donnant comme principe la co-éducation, l'échange de savoirs et de pratiques. Elle vise à rendre lisibles aux yeux du plus grand nombre les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'exploitation, dans l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective.

Cette acception proprement politique est la visée transformatrice que nous portons à Malakoff. Elle s'exprime déjà sous des formes diverses, dans l'action municipale comme dans celle d'associations et structures locales. Nous voulons en priorité les rendre visibles et compréhensibles en tant que tel.

Il est donc nécessaire d'établir en priorité un diagnostic de ce qui existe et se pratique aujourd'hui sur le territoire. Pour sa réalisation, nous réfléchissons à la mise en œuvre d'une recherche-action, forme privilégiée des mouvements d'éducation populaire permettant d'articuler la théorie et la pratique. Cet état des lieux devra nous donner une vision claire des dynamiques sur lesquelles nous pourrions nous appuyer.

Cette visée transformatrice relève moins d'un domaine politique spécifique que de la forme même de l'action publique, de sa définition à sa mise en œuvre. En ce sens, nous concevons l'éducation populaire comme une orientation nécessairement transverse qui doit irriguer toutes nos politiques publiques, en particulier la démocratie locale, les politiques éducatives et culturelles et l'action de proximité de la vie des quartiers. Les équipements existants seront des lieux ressources pour toucher tous les publics : la MVA en restructuration, les trois maisons de quartiers, les deux lieux d'accueil jeunesse (le Pavillon et Angela Davis).

Les associations et acteurs locaux seront un appui et un relai essentiel dans la mise en marche de cette nouvelle dynamique. Il s'agira notamment de renforcer le lien avec la Bourse du travail dont l'une des raisons d'être est la pratique de l'éducation populaire dans les luttes sociales autour du travail. Les sociétés coopératives et acteurs de l'ESS pourront également être des partenaires pour alimenter la réflexion et le débat public.

Ces transformations profondes interrogent nos manières de concevoir et de mettre en œuvre nos politiques locales. Dans une perspective de co-construction des savoirs locaux, la formation des citoyen·nes, des agent·es, des élu·es sera une préoccupation importante tout au long du mandat. C'est une forme d'acculturation à des nouvelles conceptions et pratiques du service public qui s'inscrivent dans un temps long, une évolution progressive.